

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES
Un immeuble composé d'un LOCAL COMMERCIAL
et de DEUX APPARTEMENTS en duplex
Sis à APT (84400) 100, Rue des Marchands

Le JEUDI 20 FEVRIER 2025 à 14 Heures, à la Barre du Tribunal Judiciaire d'AVIGNON au Palais de Justice de ladite Ville, sis 2 Boulevard Limbert, il sera procédé à la vente aux enchères publiques, au plus offrant et dernier enchérisseur, des biens dont la désignation suit :

DÉSIGNATION DES BIENS À VENDRE: COMMUNE D'APT (84400), 100, Rue des Marchands, dans un immeuble à usage d'habitation et de commerce élevé de quatre étages sur rez-de-chaussée avec cave en sous-sol cadastré Section AV N° 276 pour 00 ha 00 a 70 ca composé de deux lots en copropriété :

- **LOT N° UN (1)** Constitué de deux appartements : aux 1er et 2ème étages = un appartement en duplex et aux 3ème et 4ème étages = un appartement duplex
- **LOT N° DEUX (2)** Constitué d'un local commercial avec dépendance au rez-de-chaussée

Selon Etat Descriptif de Division suivant Acte administratif sans effet dans le cadre d'une convention ANAH, en date du 25/01/1984 publié le 09/05/1984 Volume 2508 N° 26

OCCUPATION : Le local commercial fait l'objet d'un bail ainsi que l'appartement aux 1er et 2ème étages. L'appartement aux 3èmes et 4èmes étages est occupé par le propriétaire.

VISITE : 05 FEVRIER 2025 de 11 H à 12 H
par Maître FABRE - TOUL, Commissaire de Justice à Apt

MISE À PRIX : 80.000,00 EUROS – QUATRE VINGT MILLE EUROS

Les Enchères ne peuvent être reçues qu'avec le concours d'un Avocat inscrit au Barreau d'AVIGNON – Tout enchérisseur devra remettre, préalablement à toute enchère, entre les mains de son Avocat, une caution bancaire irrévocable ou un chèque de banque libellé à l'ordre du

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES
Un immeuble composé d'un LOCAL COMMERCIAL
et de DEUX APPARTEMENTS en duplex
Sis à APT (84400) 100, Rue des Marchands

Bâtonnier de l'Ordre des Avocats, représentant 10 % du montant de la mise à prix, avec un minimum de 3 000 €.

LE CAHIER DES CONDITIONS DE VENTE a été déposé au Greffe Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire d'AVIGNON où tout acquéreur éventuel peut le consulter sur rendez-vous ou au Cabinet de la SCP FORTUNET & ASSOCIÉS

LES FRAIS faits pour parvenir à la vente et ceux d'adjudication sont payables en sus du prix par l'adjudicataire dans les délais prévus au Cahier des Conditions de Vente.

POUR TOUS AUTRES RENSEIGNEMENTS, s'adresser :

- au Cabinet de la S.C.P. d'Avocats FORTUNET & ASSOCIÉS,
Hôtel Fortia de Montréal | 10, rue du Roi René | 84000 AVIGNON,
poursuivant la vente,
- Site Internet : www.fortunet.fr

Signé : SCP FORTUNET & ASSOCIÉS